



La Lettre de Valoriz



N°22 / Mai 2018 - Journal semestriel du SMICTOM du Pays de Fougères

Limiter notre production de déchets, assurer les bons gestes de tri sont avant tout des actes citoyens. Le civisme ne se monnaie pas, il est le fruit de la prise de conscience d'un bénéfice commun à agir de telle ou telle façon. En l'absence de gestion de nos déchets, nous verrions rapidement se dégrader notre santé et notre environnement.

Cependant, il est clair que nos comportements ont aussi un impact économique.

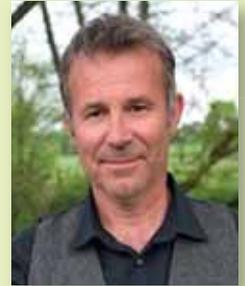
Nous pensons à tort que le traitement et le recyclage sont des activités lucratives. C'est au contraire coûteux pour une collectivité. De plus, le contexte a évolué au cours des années.

- La société de consommation et l'obsolescence programmée conditionnent nos achats,
- Les obligations environnementales (et c'est une bonne chose) sont de plus en plus strictes,
- Les soutiens financiers des éco-organismes diminuent, baisse amplifiée par la dégradation de nos performances de tri alors que les taxes liées au traitement de nos déchets augmentent,
- Les citoyens attendent un service et des équipements de qualité et de proximité tel que les déchèteries.

Nous devons donc collectivement prendre en compte ces réalités et agir en conséquence dans notre quotidien si nous voulons limiter nos coûts de collecte et de traitement.

Olivier Mocé

Président du SMICTOM du Pays de Fougères



édito

Pourquoi la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères augmente ?

➔ **Les quantités de déchets collectés et traités ont augmenté.** Chaque foyer a produit 577 kg de déchets en 2016 et 582 kg en 2017. Soit **une augmentation en 2017 de 5 kg par habitant** par rapport à 2016.

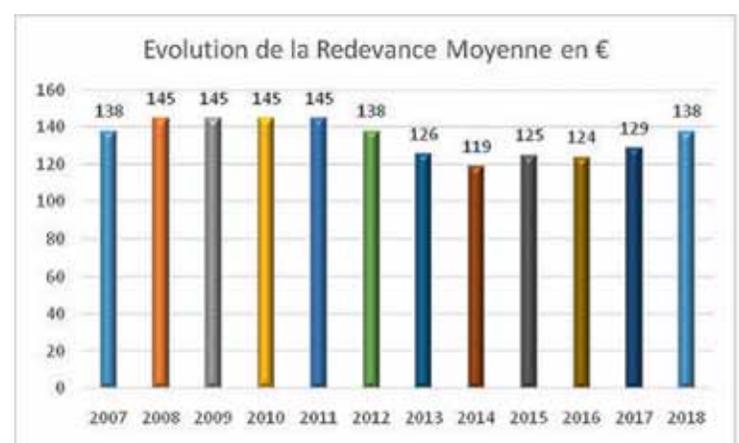
➔ **Le geste de tri a reculé :**

- 2016 : 87 kg par habitant
- 2017 : 79 kg par habitant. Ces déchets se retrouvent pour partie dans le bac marron.

➔ **Préparer l'avenir, une nécessité :**

- Investir dans un outil public de traitement des déchets ménagers en commun avec le SMICTOM du Sud Est 35,
- Engager un programme pluriannuel de rénovation du parc des déchèteries.

Le graphique présente l'évolution de la REOM depuis 2007.



Les tarifs pratiqués en 2018 sont identiques à ceux de 2007.

La diminution de la redevance entre 2011 et 2014 représente en moyenne 16 € de gain de pouvoir d'achat par foyer.



www.smictom-fougères.fr

Trier c'est gagner,
Réduire c'est l'avenir

Objectif Zéro déchet

Cultivons les bons réflexes

■ Je pratique le compostage

Tous les déchets organiques se décomposent, certains plus lentement que d'autres.

Pour alimenter mon compost, je dépose mes déchets de cuisine : épluchures de légumes et de fruits, coquilles d'œuf, sachets de thé, marc de café, restes de repas biodégradables.

Les 3 règles pour réussir son compost :

- Une bonne aération permanente : remuer, décompacter et mélanger systématiquement les déchets,
- De l'eau sans excès : les déchets en cours de décomposition doivent rester humides sans être gorgés d'eau. S'il est trop sec, je profite de la pluie pour ouvrir la trappe de mon composteur.
- Le bon équilibre entre la matière sèche (feuilles mortes, tailles de végétaux broyés) et la matière humide (déchets alimentaires).

J'utilise le compost en mélangeant toujours avec de la terre : 1/3 de compost 2/3 de terre.

Le SMICTOM propose des composteurs individuels à 15€ pour les particuliers. Pour les personnes n'ayant pas d'espace vert, le SMICTOM, en partenariat avec Familles Actives au Centre Social, accompagne la mise en place de composteurs collectifs.



■ Je fais du mulching

J'utilise une tondeuse-mulching (recycleuse) qui coupe l'herbe très finement pour la laisser se dégrader directement sur le sol. Plus besoin de faire des allers-retours pour vider le panier de la tondeuse, quel gain de temps !

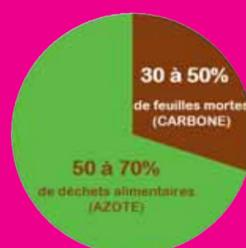


Les avantages :

- ✓ Je limite mes déplacements en déchèterie, j'évite ainsi des émissions de CO2.
- ✓ J'évite un surcoût à la collectivité lié au traitement et au transport des déchets verts et contribue ainsi à la maîtrise de ma facture.
- ✓ J'améliore la qualité de mon jardin avec moins d'efforts et de temps d'entretien.
- ✓ J'économise l'achat de compost, de paillis, d'engrais et de désherbant.
- ✓ Je mets en œuvre concrètement des gestes éco-citoyens.

112 kg/habitant
C'est le poids
de déchets verts
produits en 2017

Le bon équilibre du compost :



■ Je fais du broyage et paillage

Le broyage réduit largement le volume des déchets de taille. Ce dernier pourra être réutilisé sous forme de paillis, d'énergie-bois, de copeaux pour litière animale... Ce broyat peut aussi être utilisé pour alimenter le compost en matière sèche.



Le paillis sert à couvrir et protéger les plantes du froid, de la chaleur. Il régule la température et maintient l'humidité du sol. Il permet d'apporter les nutriments nécessaires au sol. De plus, il évite le développement de plantes indésirables.

Tous les déchets du jardin sont utilisables pour le paillage :

- Tontes de pelouses **bien séchées**,
- Tiges, branches et brindilles broyées,
- Feuilles mortes,
- Composts grossiers.

CONSEIL : le paillage avec des résineux est à utiliser uniquement sur les plantes dites « terre de bruyère » (azalée, camélia, hortensia, magnolia, rhododendron, hellébore, céanothe, viorne, arbousier...)

Pour un paillage efficace :

- Enlever les herbes indésirables,
- Bêcher la terre pour la décompacter sans la retourner,
- Etaler le paillis en couche homogène bien régulière.

ATTENTION : Ne pas enfouir le paillis cela favorise le développement des vers blancs, des vers gris, des taupins. Enfouis, les paillis ligneux (feuilles, copeaux, paille, écorces...) consomment l'azote du sol dont la plante a besoin.



1h de paillage vous fera gagner
10 h d'entretien au jardin

Des conseils pour jardiner au naturel :

- ⇒ la Caravane Main Verte animée par le R.E.E.P.F. educenviro.paysfougères@gmail.com
- ⇒ SMICTOM du Pays de Fougères : 02 99 94 34 58 accueil@smictom-fougères.fr / www.smictom-fougères.fr



Programme des animations du SMICTOM

Mardi 29 Mai

Atelier fabrication de produits ménagers naturels à Antrain, salle du Boulevard de Gaulle de 19h à 21h

Créez vos produits d'entretien avec des ingrédients naturels. Apportez des flacons pour repartir avec vos échantillons.

Places limitées, inscription auprès du SMICTOM au 02 99 94 34 58 ou par email : ambassadeur@smictom-fougères.fr

Mercredi 30 Mai

Troc'o livres à la médiathèque de Louvigné du Désert de 14h à 17h30

Dépôts des livres une semaine avant l'animation. Le jour du troc, possibilité de repartir avec autant de livres que déposés.



Atelier de réutilisation de vêtements usagés (tawashi - éponge japonaise, sac et porte plante) au SMICTOM, ZA de l'Aumallerie à Javené à 18h30

Durée : 1h. Places limitées, inscription auprès du SMICTOM au 02 99 94 34 58 ou par email : ambassadeur@smictom-fougères.fr

Vendredi 1er Juin

Atelier fabrication de produits ménagers naturels à Fougères au local autogéré de 19h30 à 21h30

Créez vos produits d'entretien avec des ingrédients naturels. Apportez des flacons pour repartir avec vos échantillons.



Places limitées, inscription auprès du SMICTOM au 02 99 94 34 58 ou par email : ambassadeur@smictom-fougères.fr

Samedi 2 Juin

Troc'o livres à la médiathèque « La Clairière » à Fougères de 10h à 18h30

Dépôts des livres une semaine avant l'animation. Le jour du troc, possibilité de repartir avec autant de livres déposés.

Repair Café et espace de gratuité à l'esplanade des Chaussonnières à Fougères

Venez avec vos objets en panne et faites-les réparer par des bénévoles réparateurs ! Déposez ce dont vous n'avez plus l'utilité et/ou prenez ce qu'il vous plaît. Pas de troc pas d'argent !



Atelier fabrication de produits cosmétiques naturels à Antrain, salle du Boulevard de Gaulle de 14h à 17h

Apprenez à faire vos produits cosmétiques par vous-même de façon naturelle. Apportez 3 pots pour repartir avec vos échantillons. Places limitées, inscription auprès du SMICTOM au 02 99 94 34 58 ou par email : ambassadeur@smictom-fougères.fr

Porte ouverte avec Emmaüs à la Recyclerie à la déchèterie de Javené ZA de l'Aumallerie à Javené de 10h à 12h et de 14h à 17h

Lundi 4 juin

Atelier de réutilisation de vêtements usagés (tawashi et sac) au SMICTOM, ZA de l'Aumallerie à Javené à 18h30

Durée 1h. Places limitées, inscription auprès du SMICTOM au 02 99 94 34 58 ou par email : ambassadeur@smictom-fougères.fr

Samedi 9 juin

Troc'o livres à la médiathèque de Maen Roch à Saint Brice en Coglès de 10h à 13h

Dépôts des livres une semaine avant l'animation. Le jour du troc, possibilité de repartir avec autant de livres que déposés.



Samedi 23 Juin

Donnerie à la déchèterie de Saint Aubin du Cormier en partenariat avec Emmaüs de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Déposez les objets dont vous n'avez plus l'utilité : une seconde vie les y attend !



Repair café

Le SMICTOM souhaite organiser avec des associations, particuliers, professionnels bénévoles des repair café pour sensibiliser les usagers du territoire à la réparation.

Késako ?

Un Repair café est un lieu d'échange et de partage où des réparateurs bénévoles transmettent leur savoir-faire sur la réparation d'objets (appareils électroménagers, vélos, vêtements, meubles, appareils électrique, jouets ...).

En plus d'être convivial, cela permet d'allonger la durée de vie des objets et de réduire la production de déchets.

Rendez-vous le **samedi 2 juin**, à l'esplanade des Chaussonnières (à côté du cinéma) à Fougères.

Si cette démarche vous intéresse, contactez-nous à cette adresse : ambassadeur@smictom-fougères.fr



Troc'O Livres

Les livres vous intéressent... pour les lire ou les offrir ?

Venez déposer les livres que vous ne lisez plus et reprenez-en d'autres. C'est gratuit !

Vous pourrez venir les troquer :

- **le mercredi 30 mai**, à la médiathèque de Louvigné du Désert, de 14h à 17h30,
- **le samedi 2 juin**, à la médiathèque « La Clairière » à Fougères, de 10h à 18h30,
- **le samedi 9 juin** à la médiathèque de Maen Roch à Saint Brice en Coglès, de 10 h à 13h.



Consignes de collecte des bacs à ordures ménagères

Les bacs doivent être déposés la veille du jour de collecte au point de collecte et ramassés le soir du jour de collecte.

Pour rappel, le bac doit être présenté avec la poignée côté rue.

Espace de gratuité



C'est un espace où vous pouvez déposer ce dont vous n'avez plus l'utilité et/ou prendre ce dont vous avez besoin. Pas de troc, pas d'argent. Les objets déposés doivent être en bon état et de taille inférieure à 1m³.

Vous pourrez y participer :

- **le samedi 2 juin**, à l'esplanade des Chaussonnières (à côté du cinéma) à Fougères,
- **le mercredi 13 juin**, rue du Bois Guy à Fougères de 11h à 18h,
- **le mercredi 27 juin** près de la maison de quartier des Cotterêts Forêt (Rue de Bayeux) à Fougères de 11h à 18h.



Allée Eugène Freyssinet
Z.A. de l'Aumallerie
35133 JAVENÉ

Tél. 02.99.94.34.58

Fax 02.99.99.35.90

accueil@smictom-fougères.fr

Responsable de la publication : Olivier Mocé.

Dépôt légal à parution - ISSN 1954-9288.

Crédit photos : SMICTOM PF



Ce label signifie que votre imprimeur contribue à la protection de l'environnement.